

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 6 Juillet 2017 à 20 h 30**

Etaients présents :

Mmes : AZEMA-HERNANDEZ-LAKRICHI-MARTY-PETIOT-VIALATTE-VIRGILI-
MM :ALBOUY-BENAZECH-DIMILTA-ENJALBERT- FABRE-FLEURY-MARIOJOULS-RAYNAUD-
SERIEYS-

Absents excusés et représentés : Mmes JOLY – ETIEN

Absent : M PUECH

Secrétaire de séance : Mme MARTY Marie-Christine.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Décision

En application de la délégation attribuée par le Conseil Municipal en date du 29 mars 2014, Monsieur le Maire décide de louer à Madame Delphine DELJARRY, l'épicerie située Quai Adélaïde à compter du 9 mai 2017. Le bail commercial est conclu pour une durée de 9 ans. La présente location est consentie gracieusement jusqu'au 8 mai 2020.

Le bail signé avec l'intéressée mentionnera les conditions particulières.

Décisions Modificatives

Budget Communal – Augmentation de crédits

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire approuve, à l'unanimité, l'augmentation de crédits indiqués dans le tableau ci-après :

| Virements de crédits | Diminution sur crédits déjà alloués | | Augmentation des crédits | |
|---|-------------------------------------|--------|--------------------------|----------------------|
| | Chapitre et article | Sommes | Chapitre et article | Sommes |
| <u>Section de fonctionnement</u> | | | | |
| <u>Dépenses :</u> | | | | |
| Fourniture de voirie | | | 60633 | 3 000 |
| Bâtiments publics | | | 615221 | 6 000 |
| Fêtes et cérémonies | | | 6232 | 3 000 |
| Réceptions | | | 6257 | 5 000 |
| Frais de télécommunication | | | 6262 | 2 000 |
| Virement section investissement | | | 023 | <u>69 018</u> |
| <u>TOTAL</u> | | | | <u>88 018</u> |
| <u>Recettes :</u> | | | | |
| Dotation Forfaitaire | | | 7411 | 15 442 |
| Dotation Solidarité Rurale | | | 74121 | <u>72 576</u> |
| <u>TOTAL</u> | | | | <u>88 018</u> |
| <u>Section d'investissement</u> | | | | |
| <u>Dépenses</u> | | | | |
| Installations voirie | | | 21578 | 5 000 |
| Autres immos corporelles | | | 2188 | 5 000 |
| Aménagement espaces publics | | | 2315-212 | 2 000 |
| Changt appareillage Eclairage Public | | | 2158-261 | 10 000 |
| Travaux de voirie 2017 | | | 2315-269 | <u>10 000</u> |
| <u>TOTAL</u> | | | | <u>32 000</u> |
| <u>Recettes</u> | | | | |
| Prélèvt sur recettes fonctionnement | 1641 | 37 018 | 021 | 69 018 |
| Emprunt non affecté | | | | |

Budget Eau-Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire approuve, à l'unanimité, les virements de crédits indiqués dans le tableau ci-après :

| Virements de crédits | Diminution sur crédits déjà alloués | | Augmentation des crédits | |
|---|-------------------------------------|---------|--------------------------|---------|
| | Chapitre et article | Sommes | Chapitre et article | Sommes |
| Install., mat et outil. Techn. Autres immo.corporelles | 2315 | 3 000 € | 218 | 3 000 € |

Service de transport de voyageurs

La convention passée pour le service de taxi expire le 31 août 2017. Ce service donnant satisfaction à la population, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention pour une durée d'un an avec Monsieur ICHE à compter du 1^{er} septembre 2017. La garantie de recettes versée au transporteur est fixée à 0.80 € TTC.

Modification poste d'adjoint technique Crèche « Les petits troubadours »

Suite à la demande de Madame Delphine Dimilta, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de transformer le poste d'adjoint technique créé pour une durée de 30 h par semaine en poste d'adjoint technique d'une durée de 15 h par semaine à compter du 28 août 2017.

Fête Médiévale du 26 août 2017, fixation prix billets diner-spectacle et boissons

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de fixer le prix des billets qui seront vendus pour le diner-spectacle à :

- à 15 € pour les adultes et les enfants de 10 ans et plus
- à 5 € pour les enfants de moins de 10 ans

Le prix des boissons est fixé à 2 € et la bouteille d'eau à 1 €.

Aménagement entrée du village de Burlats – Maîtrise d'Oeuvre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation, à attribuer la Maîtrise d'œuvre au candidat ayant proposé la meilleure offre et à signer le marché correspondant.

Renouvellement convention Fédération des Œuvres Laïques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec la FOL pour la période du 30 juin 2017 au 30 juin 2020 afin que les enfants de la crèche « Les Petits Troubadours » continuent à bénéficier de spectacles à tarifs préférentiels.

Autorisation signature conventions avec la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer une convention avec la Communauté de Communes « Sidobre Vals et Plateaux » pour la location des véhicules, matériel ou engins intercommunaux ainsi qu'une convention pour la réalisation de travaux de voirie et autorise Monsieur le Maire à signer ces documents.

Prolongation convention de vente d'eau

Le terme de la convention pour la vente d'eau en gros par la Castraise de l'Eau à la Commune est fixé au 30 septembre 2017. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prolonger la convention pour trois années supplémentaires conformément à l'article 6 de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette prolongation.

Ecole de Musique et de Danse du Tarn

Par délibération du 28 mars 2002, le Conseil Municipal avait décidé de ne plus prendre en charge les frais de fonctionnement de l'école de musique et de demander le remboursement aux familles concernées.

Afin d'éviter des contestations de la part des familles, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne plus faire l'avance des frais de fonctionnement ; ces derniers seront directement demandés aux familles par l'école de musique et de danse.

Admission en non-valeur

Considérant que Madame le Receveur Municipal n'a pas pu recouvrer des frais de factures d'eau pour un montant total de 6 436,40 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'admettre ces sommes en non-valeur.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2016

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2016.

Acceptation travaux de goudronnage

Monsieur BENAZECH Gilbert a déposé une demande de goudronnage en limite de sa propriété et propose de participer à ces travaux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette participation ainsi que le principe de réaliser ces travaux.

Modification du tarif de garderie

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, la modification des tarifs de garderie, à savoir :

- gratuité de la garderie du matin (de 7h30 à 8h20)
- création d'un tarif forfaitaire trimestriel de 45 € pour la garderie de l'après-midi (de 16h30 à 18h)
- le tarif pour les occasionnels est fixé à 2 €, avec un minimum de perception de 30 € ; ce montant sera facturé aux familles dès que ce seuil sera atteint
- toute vacation commencée sera facturée

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.